

**ENGAGEMENT D'UN GESTIONNAIRE**  
**D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES**  
**POUR LA REGIE COMMUNALE AUTONOME SPORT'ITTRE (H/F)**

**Fonction**

Sous l'autorité du Bureau exécutif et du Conseil d'administration dans le cadre de la régie communale autonome, sa fonction consiste notamment à :

- Assurer et contrôler la gestion administrative et financière ainsi que le suivi des dossiers du centre sportif ;
- Participer à la rédaction et superviser le suivi des marchés publics ;
- Coordonner et organiser l'occupation des installations et des équipements, notamment en établissant le planning d'occupation et en assurant le suivi ;
- Organiser le contrôle d'accès et attribuer les laissez-passer ;
- Concevoir, préparer et animer des activités d'animation sportive ;
- Organiser, coordonner et contrôler le travail du personnel ;
- Superviser le fonctionnement des installations techniques ;
- Organiser et superviser l'entretien des installations et du matériel ;
- Veiller à la sécurité des personnes (personnel et utilisateurs), du matériel et des installations, en faisant respecter strictement le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que les règles et consignes de sécurité ;
- Assurer la promotion et la représentation du centre sportif ;
- Mettre en œuvre les objectifs définis par le Conseil d'administration et le Bureau exécutif ;
- Créer et maintenir de bonnes relations avec les utilisateurs (clubs ou individuels).
- Etre l'interface privilégiée avec les utilisateurs, les partenaires publics et privés ainsi que les fournisseurs.
- Veiller à l'animation du centre sportif au travers de projets et d'évènements spécifiques.
- Animer des réunions.
- Participer à des formations que le Conseil d'administration et le Bureau exécutif jugeront nécessaires.
- Collaborer avec les différents services communaux.

**Profil (voir descriptif détaillé en annexe)**

- Connaissances utiles en gestion et en administration ;
- Connaissances utiles en droit, comptabilité, assurances et marketing ;
- Connaissances utiles en matière de marchés publics ;
- Connaissances des applications informatiques les plus courantes (traitement de texte, tableur, outils de communication et de recherche) ;
- Maîtrise globale des lois, décrets et réglementations des infrastructures et pratiques sportives ;
- Disponibilité et grande souplesse d'horaires ;
- Sens des responsabilités ;
- Esprit d'initiative ;
- Sens de l'organisation et de la négociation.

## Conditions

- Etre belge ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne ;
- Jouer des droits civils et politiques et être de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Disposer au minimum d'un diplôme de Bachelier.
- Etre en possession du brevet de « Gestionnaire d'infrastructures sportives » délivré par l'IFAPME.
- Etre titulaire d'un permis de conduire B et en possession d'un véhicule personnel.

## Procédure de sélection

Les candidats recevables seront invités à une première épreuve écrite d'aptitude permettant de vérifier les connaissances juridiques et professionnelles dans les matières suivantes : gestion, droit civil, comptabilité, assurances, marketing, marchés publics... Cette première épreuve sera cotée sur 100 points et est éliminatoire. Les candidats ayant obtenu minimum 50 % seront conviés à une seconde épreuve orale également cotée sur 100 points destinée à apprécier le degré d'aptitude du candidat, son sens pratique, sa maturité, sa sociabilité et sa motivation. Le candidat retenu par le jury de sélection sera proposé au Conseil d'administration pour être désigné. Quant aux autres lauréats, ils seront versés dans une réserve pour une durée de 3 ans pour le même emploi.

## Contrat

**Nous vous offrons :**

**Un contrat à  $\frac{3}{4}$  temps pour une durée déterminée de 6 mois et avec possibilité d'un engagement à durée indéterminée par la suite.**

**Un salaire, à calculer au prorata du  $\frac{3}{4}$  temps, sur un annuel brut de base indexé pour un temps plein si niveau Bachelor : Niveau B1**

**= Echelon 0 : 30.769,98 € - Echelle 25 : 42.692,25 €.**

**Un salaire, à calculer au prorata du  $\frac{3}{4}$  temps, sur un annuel brut de base indexé pour un temps plein si niveau Master : Niveau A1**

**= Echelon 0 : 37.607,77 € - Echelle 25 : 58.420,46€.**

**-Chèques-repas d'une valeur faciale de 6 euros (quote-part personnelle : 1,09)**

## Formalités

Veillez envoyer un dossier de candidature incluant impérativement :

- votre CV et une lettre de motivation ;
- un extrait du casier judiciaire modèle 596.2 ;
- une copie du (des) diplôme(s) et du brevet requis si déjà obtenu,

par **courrier simple**, au plus tard, pour **le 6 mai 2019**,

A l'attention de Mme la Présidente de la RCA SPORT'ITTRE

Rue de Samme, 22

1460 ITTRE

**Toute candidature reçue après le 6 mai 2019, ne répondant pas aux conditions et/ou transmise par courriel ne sera pas prise en considération.**

*En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément le stockage et l'utilisation de vos données à caractère personnel par la Commune d'Ittre et/ou la RCA. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.*